



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guyane

Question écrite n° 77030

Texte de la question

Mme Chantal Berthelot rappelle à Mme la ministre de la santé et des sports que la Guyane est en situation "d'épidémie généralisée" du sida selon un rapport du Conseil national du sida datant de 2008. En visite dans ce territoire le 28 mars, la ministre de l'outre-mer, a rencontré des associations de lutte contre ce fléau, reconnaissant ainsi le rôle indispensable qu'elles jouent, à côté du service public de la santé, aussi bien en matière d'accompagnement des personnes séropositives et de leurs familles qu'en matière de prévention. Elle a également annoncé la tenue d'une "conférence nationale sur le sida parmi les populations ultramarines avant la fin de l'année". Or il semblerait que, dans le cadre du transfert des compétences des groupements régionaux de santé publique aux agences régionales de santé, le financement de ces associations soit fortement revu à la baisse au niveau national. Il va sans dire que si cette diminution venait d'être confirmée, elle fragiliserait la lutte contre le VIH-sida. Aussi souhaiterait-elle connaître les montants alloués à la Guyane en matière de lutte contre le sida et lui demande-t-elle de lui communiquer les mesures qu'elle compte prendre pour garantir des moyens plus importants et stables aux associations.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Berthelot](#)

Circonscription : Guyane (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77030

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4434

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)